

LE MADAWASKA

La Cie d'Impression du Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J. G. BOUCHER, rédacteur

La Discipline a l'Ecole

N. de la R.—Nous recevons d'une personne importante de l'une des paroisses du comté de Madawaska, l'article suivant. Il nous fait plaisir de lui donner une publication sur deux colonnes:

"Je constate par les derniers articles parus dans votre journal qu'il existe certaines difficultés dans votre système scolaire. Le dernier numéro du Madawaska en attribue la cause à l'indiscipline. Si c'est là la raison de la démission des principaux professeurs de votre école, il faut au plutôt remédier à cet état de choses.

Nous ne prétendons pas, dans cet article, faire ressortir toute l'importance d'une bonne discipline, mais nous voulons plutôt émettre quelques idées afin de bien faire comprendre à ceux qui ne le comprennent pas encore, ce qu'est une bonne discipline.

A ceux qui s'imaginent que la discipline à l'école est chose secondaire, nous dirons que leur théorie non seulement est mal fondée, mais répugne à tous les grands principes de la saine pédagogie. Nous leur dirons d'une manière plus pratique encore que toute organisation, quelque soit son genre, qui n'est pas fondée sur une discipline ferme et sévère, finit par s'effondrer. L'histoire nous en donne des exemples frappants. Or s'il est vrai qu'à l'oeuvre on reconnaît l'ouvrier, que tout effet suppose une cause qui lui est proportionnée, que le palais est inexplicable sans un architecte, qu'il n'y a pas de chef-d'oeuvre sans artiste, il faut bien admettre que ceux qui méconnaissent ou qui semblent ignorer la valeur d'une bonne discipline dans l'éducation, ont eux-mêmes été pétris par des esprits indisciplinés, ou sont indisciplinés dans leurs actions.

"Il n'y a pas, nous dit Mgr. Baunard, de détail négligeable quand il s'agit de l'oeuvre sacrée de l'éducation." Grande vérité, celle-là! Les éducateurs connaissent leur métier, comprennent que "savoir et savoir enseigner sont choses bien distinctes"; cette vérité devenue presque banale en pédagogie, est encore plus juste que jamais si elle est appliquée aux convictions, aux habitudes de la maîtresse et à celles qu'il faut communiquer aux enfants.

La première préoccupation de l'enseignante doit être "d'avoir de l'autorité". C'est là le point de départ. Que celle qui n'a pas d'autorité à l'école ne se préoccupe pas de faire une étude approfondie des méthodes d'enseignement et d'autres perfections propres à sa mission; si elle n'a pas l'autorité et par là une bonne discipline, tous ses efforts n'aboutiront qu'à la faillite et à l'insuccès. Le minimum nécessaire pour enseigner est au moins de pouvoir se faire entendre et imposer le silence; ce minimum ne s'obtient pas toujours à volonté. Combien de maîtresses se voient obligées de s'avouer vaincues; elles ne dirigent plus la classe, elles la supportent. Comme de tout désordre naît le malaise, maîtresses et élèves sont malheureux. L'influence de la maîtresse est nulle ou néfaste.

Nous étudierons la semaine prochaine ce qu'est l'autorité à l'école.

(A suivre.)

P. V.

NOTRE COURRIER

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

"AUX INSTITUTRICES ACADIENNES"

Bravo! il y a encore des coeurs assez généreux et désintéressés pour comprendre la vraie mission de l'éducatrice! La correspondance intitulée "Aux Institutrices Acadiennes", parue dans "L'Evangeline" de jeudi, le 25 mars, malgré son humble apparence, signifie tout cela. Pour avoir songé à ce projet et en avoir pris l'initiative, l'auteur de cette correspondance mérite bien des compliments.

Mais, à vrai dire, en s'arrêtant devant cette considération, devrions-nous y accorder une sérieuse attention? Il est vrai que les différentes provinces de l'Ouest ont leur ligue, qu'ici et là un particulier en parle un peu, mais, comme tous les savent, rien de stable n'a été établi en ce sens dans notre province. Or, les circonstances ne sont pas assez difficiles au Nouveau Brunswick pour empêcher un projet de cette nature, surtout lorsqu'il est nourri par une persévérance tenace, de se développer et de se répandre. Alors il reste une chose: c'est

qu'on n'y trouve pas beaucoup d'importance...

Important? Est-ce important que de former des enfants, des citoyens honnêtes, francs, désintéressés, des hommes indéfectibles, qui n'abandonneront jamais le parti du droit pour servir des intérêts personnels ou bien ceux d'un parti politique? Est-ce important que d'implanter dans le coeur des jeunes ces sentiments religieux, cette " Crainte du Seigneur sans laquelle il ne peut y avoir ni désintéressement, ni dévouement, ni esprit de sacrifice, ni paix sur la terre?"

Or, quoiqu'on en dise, l'éducation est à la base de tout cela. Celui qui n'enseigne que pour son salaire et pour instruire, manque à sa mission. L'oeuvre par excellence de la bonne institutrice comme de la bonne mère, oeuvre dans laquelle il est inutile de songer à combattre la mesquinerie, l'égoïsme, et tous les troubles que celles-ci engendrent, c'est la formation du caractère. Voilà ce qui échappe même à l'attention de nos gouvernants. Aussi, construisent-ils sur le sable. Pas étonnant alors si leurs oeuvres s'effondrent presque aussitôt. Ils oublient que "la meilleure richesse d'un homme n'est pas dans son savoir, ni dans son avoir, mais dans son vouloir." Ils ne pensent pas qu'un homme sans principes, et sans caractère sème le trouble partout où sa bouche profère un son. Bref, où le trouble surgit, il y a un de ces loups recouverts de la peau d'une brebis. Par contre, quoique pour couvrir des crimes souvent on accuse et l'on dénigre la réputation d'honnêtes gens; si celles-ci luttent pour des principes,

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES SAVANTS ET L'IMMORTALITE DE L'AME

—III—

L'inconscience et l'illogisme des gens qui s'inscrivent en faux contre l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont parfois presque amusants. Nous ne pouvons jamais nous rappeler sans sourire ce farouche garde nationale de la Commune de Paris, en 1871, qui, dans une réunion publique, s'écria du haut de la tribune: "Citoyens, je hais Dieu—le misérable Dieu des prêtres, et je voudrais, comme les Titans, monter au ciel pour le poignarder!" On aurait pu répondre à ce blasphémateur: Mais, valeureux Communiste, ce que vous dites prouve précisément que, malgré vos vociférations d'énergumène, vous reconnaissez l'existence du Créateur! Cet homme-là était un grotesque, dira-t-on. Cependant, en vérité, les savants qui nient l'immortalité de l'âme ne prêtent pas moins au ridicule. Ils nous parlent de science. Très bien. Laissons la religion de côté. Cette science qu'ils invoquent nous enseigne que rien ne se perd. La goutte d'eau tombée du ciel, le fétu de paille, comme le rocher que le temps désagrège, se transforment; ils ne disparaissent pas. La chair de notre corps, après la mort, que l'on soit mangée des vers, dévorée par les poissons ou les fauves, brûlée dans le four crématoire, ne se perd pas; elle change de forme.

Il arrive que dans une explosion, le corps humain est réduit en atomes impalpables, invisibles, impalpables. Les savants vous disent-ils que cette dépouille est évanouie, parce qu'on n'en voit pas trace? Non, certes. Ce serait contraire aux principes de la science. Ils vous déclarent qu'il s'est produit une poussière humaine, mais qu'elle est allée quelque part; que, si infime que soient ses molécules, ils suivront le sort commun et se transformeront. Eh bien, alors, pourquoi faire une différence pour l'âme, pour cette chose inconnue et incompréhensible à laquelle nous devons nos pensées, nos sentiments, nos aspirations? Et qui est assez spirituelle pour nous permettre de concevoir l'au delà? Parce que les savants ne peuvent, pas plus que le commun des mortels, comprendre l'infini dans le temps comme dans l'espace, nient-ils l'existence de ces conceptions qui échappent à nos sens? Ils ne le peuvent pas, sans se faire passer pour des insensés. Alors, pourquoi nier l'immortalité de l'âme? Malgré le respect, l'admiration qu'on doit à ces savants pour leurs travaux et leurs découvertes, il faut leur appliquer la même phrase du peintre Apelle: "Sutor, ne supra crepidam!" Cordonnier, reste dans le domaine de tes chaussures!

George Nestler Tricoché.

G.-P. GRAHAM ET LE BILINGUISME EN ONTARIO

Toronto, 25.—Le très honorable M. G.P. Graham, ancien ministre des Chemins de Fer et Canaux, dans une causerie donnée hier midi au déjeuner du club des Jeunes Libéraux, a déclaré à ses auditeurs qu'il était absolument important pour un jeune homme ayant des aspirations à la vie publique ou voulant devenir un bon homme d'affaires, d'apprendre et de parler la langue française.

"J'ai assisté aux séances de la Ligue des Nations et j'ai pris part à des réunions diplomatiques très importantes", dit M. Graham: "C'est pourquoi je puis dire aux jeunes gens: vous n'êtes pas faits pour la vie publique si vous êtes incapables de parler français. Pourquoi la province d'Ontario serait-elle reléguée à l'arrière-plan parce que ses enfants n'auraient pas l'avantage d'apprendre la langue qui est parlée dans d'autres parties du Dominion? Si j'étais membre de la Chambre provinciale je dirais: "Soyez plus larges et donnez une chance aux jeunes."

"Jeunes gens de l'Ontario", conclut l'orateur, "si vous voulez être juste envers vous-mêmes, apprenez le français comme l'hon. M. Ernest Lapointe a appris l'anglais."

MORT TRAGIQUE DE M. A.-H. LINDSAY

Moncton, 26. (S.P.C.)—M. A.-H. Lindsay, agent de publicité pour le chemin de fer National à Moncton, a perdu la vie au cours d'un incendie, qui a en partie détruit deux chemises, le Capitot et l'Empress. Une brique lui est tombée sur la tête alors qu'il luttait contre les flammes avec les pompiers et il est mort quelques instants plus tard à l'hôpital.

M. Lindsay est bien connu dans les provinces maritimes. Il fut d'abord attaché à la rédaction du "Globe", de St-Jean, puis il a été publiciste de l'Intercolonial et du chemin de fer National.

LE TRIO LARRIEU AU CASINO A LA FIN D'AVRIL.

LA SESSION PROVINCIALE LE DISCOURS DU BUDGET

L'hon. M. Léger se montre à la hauteur de sa position—Les estimés accusent un déficit de \$666,334.—Taxe directe sur le contribuable—Imposable en 1927—Taxe de 3 sous sur la gazoline—Augmentation de la taxe d'amusements et de celle des banques et compagnies d'assurances — L'hon. J.-E. Michaud propose d'amusement et de celle des banques et compagnies

AMENDEMENT QUI CAUSE UNE SURPRISE

L'hon. A.-J. Léger, secrétaire provincial, a prononcé le discours du budget jeudi dernier. Il estime que le revenu pour l'année fiscale de 1926 sera de \$3,695,771, et les dépenses seront de \$4,362,105. Il prévoit donc un déficit de \$666,334.

Le secrétaire provincial a aussi annoncé de nouvelles taxes, telles que la taxe de trois sous le gallon sur la gazoline, l'augmentation de la taxe d'amusement ainsi que de celles des banques et compagnies d'assurances.

De plus, M. Léger a annoncé la taxe directe sur le contribuable, pour l'année 1927, si les revenus n'excèdent pas les dépenses en 1926, chose pratiquement impossible comme le démontre les estimés suivants:

	Revenus	Dépenses
Subsides fédéraux	\$666,766	
Le budget		\$1,490,350
Législation		70,992
Dépt. dup rocuere général		41,500
Dépt. de l'agriculture	2,150	128,805
Dépt. des terres de la Couronne	963,000	204,165
Dépt. des travaux publics	100	873,180
Dépt. de l'hygiène publique	9,400	102,026
Dépt. de l'éducation (générale)	4,000	448,615
Dépt. de l'éducation (technique)	43,775	91,146
Dépt. du secrétaire trésorier provincial	766,580	197,006
Conseil exécutif		10,400
Prohibition, profits nets	175,000	
Prohibition (mise-en vigueur de la)	50,000	60,000
Hôpital provincial	150,000	190,000
Jordan Memorial Sanatorium	55,000	88,000
Ecole de réforme	9,500	20,500
Loi des automobiles	800,500	346,140
	\$3,695,771	\$4,362,105

La Chambre a écouté avec attention le nouveau secrétaire de la province. C'était son premier discours en Chambre et malgré la tâche difficile qu'il avait à remplir, il s'en est acquitté d'une manière merveilleuse. Toute la députation l'a félicité pour le magnifique travail qu'il leur avait présenté.

C'est le devoir du gouvernement d'administrer avec la plus stricte économie les affaires de la province, afin que les revenus puissent faire face aux dépenses ordinaires; et d'exploiter nos ressources pour le bénéfice de notre population. Il peut espérer que plus tard il sera possible au gouvernement de diminuer les impôts.

L'administration dont il fait partie désire traiter tout le monde avec justice.

M. Léger fait un appel à ceux qui font l'industrie du bois de protéger et de ne pas détruire nos ressources forestières. Le feu est le grand ennemi de nos forêts et il convient à tous d'exercer les plus sérieuses précautions contre cet élément destructeur qui dans le passé a causé des pertes incalculables.

Le secrétaire provincial avoue franchement que la présente année fiscale se soldera par un déficit considérable, \$666,334.

Il propose donc, d'augmenter la taxe des banques d'un trentième d'un pour cent à un dixième d'un pour cent; la taxe sur les compagnies d'assurance à feu, de deux à trois pour cent, et la même chose pour les compagnies d'assurance sur la vie et contre les accidents. La taxe sur les amendements sera amendée de sorte que le revenu en sera doublé. Une taxe de 3 cents le gallon sera imposée sur la gazoline.

LA REPLIQUE

C'est l'hon. J.-E. Michaud, député de Madawaska, qui a donné la réplique à l'hon. Léger, vendredi après-midi.

Après avoir annoncé à la Chambre qu'il remplaçait l'hon. A.-A. Dysart, le critique financier de l'opposition, qui est retenu chez lui par la maladie, et félicité son compatriote, l'hon. Antoine J. Léger, sur l'éloquence de son discours du budget, M. Michaud dit que le secrétaire provincial a divisé son discours en trois parties, la première se rapportant à la situation financière, la deuxième à nos ressources naturelles et la troisième à nos méthodes de taxe. L'ancien ministre passe en revue les deux premières parties de ce discours, rectifiant certains faits, mettant en lumière certains détails oubliés, appuyant sur certaines données négligées.

Puis M. Michaud en arrive au dernier point: les taxes. On a cri-

qué l'ancien gouvernement par lequel il permettait aux dépenses d'excéder les revenus; mais le gouvernement nouveau se propose, non pas de pratiquer une politique de retranchement, mais d'augmenter les revenus afin de pouvoir dépenser plus. C'est un nouveau système qui n'aboutira pas loin. Le gouvernement se propose de faire payer certains services publics par les municipalités. De plus, il va imposer de nouvelles taxes sur les banques, sur les compagnies et, enfin, adopter la taxe directe. Le gouvernement a donc été forcé d'admettre qu'il ne lui était pas possible de dépenser moins que ses prédécesseurs, mais il a recouru à de nouveaux impôts. C'est une pilule amère pour le public.

Le domaine public que le secrétaire provincial évalue à \$60,000,000 ne rapporte que 1 p.c. de cette évaluation. M. Michaud maintient que ce n'est pas suffisant et que la province devrait tirer de plus gros revenus de son domaine forestier. L'hon. J.-B.-M. Baxter disait en 1919 que les terres de la couronne doivent nous fournir l'argent nécessaire à l'éducation et que, aussi longtemps que les limites à bois continueraient à se vendre avec de riches profits pour leurs propriétaires, ces limites devraient donner un meilleur rendement au trésor provincial.

L'hon. M. Tilley: "Alors pourquoi avez-vous donc réduit de \$1 l'impôt?"

M. Michaud: "Nous pensions dans le temps que la chose était nécessaire et nous voyons aujourd'hui que nous étions dans l'erreur. Nous disons que le gouvernement a tort de réduire à \$2.50 l'impôt sur la coupe du bois quand la compagnie du Nouveau Brunswick reçoit un droit de coupe de \$6. Le gouvernement n'a pas le droit de recourir à la taxe directe avant d'avoir épuisé toutes les autres sources de revenus."

Suite à la page 2

ST-JOSEPH, N.B.

Un succès
La soirée du mois de mars, cette année, au profit de l'église a rapporté le joli montant de \$394.36, profit net, ce qui est un résultat sans précédent.
Merci aux gens généreux d'Edmundston et de St-Jacques qui ont versé, nous encourageant de leur présence et de leur deniers.